2026 · 027

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DU

CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 26 octobre 2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal:11
en exercice: 11
Qui ont pris part à la délibération: 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil-vingt six, le 26 octobre 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Date de la convocation :
17.10.2026
Date d'affichage :
17.10.2026

Présents: Mr Romain Desaint-Denis, Mme Florence Fages, Mr François Kolakowski, Mme Marilyne Marcienne Hay, Mr Yann Hamon, Mme Caroline Leclerc, Mr Glenn Ossemont, Mr Guillaume Pastre, Mme Régine Hochet

Absente : Mme Mélodye Huet

Mme Caroline Leclerc a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Signature du bail de location relatif à l'appartement communal situé 1 place de la Mairie et prise en charge partagée des honoraires

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'appartement communal situé 1 place de la mairie est disponible à la location.

Afin de permettre son occupation, il est proposé de conclure un bail avec Mme Charlotte LAMPRIERE moyennant un loyer mensuel hors charges de 700 euros.

Il est proposé que le règlement des frais de bail, d'un montant de 1 050 euros, soit partagé par moitié entre le bailleur (la commune) et le preneur, et de faire appel à l'étude notariale 803 pour la rédaction de l'acte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- **De contacter** l'étude notariale 803 pour la rédaction du bail.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer le bail avec Mme Charlotte LAMPRIERE concernant l'appartement communal situé 1 place de la Mairie, moyennant un loyer mensuel hors charges de 700 euros.
- **De valider** la prise en charge par la commune de sa quote-part relative au frais de bail, soit la moitié de la somme de 1 050 euros.

ADOPTÉ à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre.
A Noron-La-Poterie, le 26 octobre 2026

Le Maire, Mr SCELLES François

MAIRIE DE NORON LA POTERIE * CALVADOS *

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 27.10.26
et publication ou notification du 27.10.26